

Statuts sociaux, appartenances religieuses et relations interpersonnelles en milieu villageois Sérér

INTRODUCTION

La communauté villageoise Sérér comme groupe restreint et le recours à l'épreuve sociométrique

Dans l'analyse de la dynamique sociale qui anime le bassin arachidier sénégalais, le cas sérér retient l'attention par la spécificité du substrat socioculturel et la multiplicité d'appartenance religieuse.

Alors que les pays wolof, Baol, Cayor et Walo asseoient leur unité sur l'Islam confrérique plutôt que sur un fonds ethnique douteux, le pays Sérér apparaît comme ethniquement homogène mais religieusement divisé.

C'est en effet sur cette région que les missions catholiques ont fait porter l'essentiel de leur effort d'évangélisation et c'est là qu'elles ont enregistré le plus grand nombre de conversions, servies par une conjoncture historique favorable.

Le Sérér d'aujourd'hui est musulman ou catholique sans pour autant abandonner les pratiques rituelles animistes.

Les taux d'appartenance sont variables selon les secteurs du pays mais, sauf exception, le partage est la règle ; partage non seulement entre les différentes unités résidentielles d'un même village mais à leur sein même, voire à l'intérieur des familles restreintes.

En raison de cette diversité et de ce subtil panachage, il ne paraît pas que l'appartenance religieuse ou confrérique induise une différenciation marquée des réactions de l'organisation socio-familiale traditionnelle à l'influence de l'économie marchande.

Au plan des rapports sociaux intra-villageois, l'hypothèse conserve sa pertinence dans la mesure où l'option religieuse n'implique pas seulement l'adhésion à une communauté idéologique mais aussi à des modèles d'attitudes et de comportements différents de ceux légués par la tradition.

L'étude ici présentée tente d'apporter un élément de réponse à cette question par une analyse de la distribution des choix sociométriques dans une communauté du Baol Sérér. Le dispositif de recueil et de traitement des données a été conçu de manière à dégager le

rôle des statuts sociaux et de l'appartenance religieuse dans la structure relationnelle dégagée.

Le recours à cette démarche, qui réfère à un ensemble théoricométhodologique forgé en vue de l'observation des groupes restreints occidentaux, se trouve justifié par les caractéristiques morphologiques et structurelles de la communauté villageoise en pays Serer.

Niveau privilégié d'analyse en milieu rural, la communauté Serer apparaît comme le groupe de base par excellence : alors que dans les sociétés européennes l'insertion de l'individu au milieu se réalise dans l'appartenance à de multiples groupes, formels ou spontanés, permanents ou transitoires, mais liés dans leur devenir à la satisfaction de besoins spécifiques, la communauté villageoise assume ici la totalité des fonctions d'intégration, d'où son rôle en tant que foyer d'interactions non médiatisées.

La communauté villageoise se présente donc comme un authentique groupe « face à face », au même titre que les collectivités estivales et les équipes de travail ou de combat sur lesquels a porté la majorité des travaux sociométriques ; elle offre un terrain de recherche tout aussi propice à ce type d'approche.

Les principes de l'épreuve

La sociométrie, dont nous négligerons ici les aspects théoriques, propose des procédures de recueil et de traitement séduisantes à maints égards. Les matériaux sont d'une collecte aisée lorsque la confiance des sujets est acquise (pas ou peu de questions complexes dans une langue mal connue) ; les informations fournies par l'épreuve peuvent être formalisées et quantifiées grâce à un jeu très riche d'indicateurs (les indices) et de concepts opératoires ; enfin, avantage non négligeable, le « test » n'exige pas la mobilisation de moyens matériels onéreux.

L'objectif est de susciter des choix interindividuels opérant dans un univers de fiction rationnelle. Si l'on reconnaît à l'épreuve une certaine capacité de simulation, on est en droit d'accorder aux résultats obtenus une valeur de pronostic. Lorsque des normes comportementales sont dégagées, elles offrent un reflet fidèle de la réalité relationnelle.

L'observateur décide d'une situation ou activité collective imaginaire en rapport avec la problématique qui motive sa démarche et demande à chacun des membres du groupe à étudier de désigner lesquels de ses compagnons il choisirait pour accomplir cette tâche ou partager cette expérience.

Les choix peuvent s'exprimer librement ou bien se trouver limités ou forcés (on attend alors des sujets un nombre déterminé de choix).

L'épreuve de choix peut être complétée par une épreuve de rejet administrée selon les mêmes principes et se doubler d'investigations au niveau perceptif. On demande alors à chacun de préciser par qui il pense avoir été choisi. On termine en incitant les sujets à justifier leur choix.

L'activité imaginaire dénommée « critère de choix » doit être judicieusement fixée : trop vague, les réponses se trouvent affectivement saturées ; trop précise, les expressions recueillies deviennent fonctionnelles à l'excès et ne permettent qu'un pronostic limité.

Selon les buts poursuivis et les conditions d'organisation, on distingue le test « à chaud » qui aboutit à une restructuration du groupe sur la base des résultats obtenus, du test « à froid » où le critère est dit de diagnostic. Dans ce dernier cas, l'observateur ne cherchera pas à réformer, soit parce que les moyens manquent, soit parce que là n'est pas son rôle.

L'épreuve à chaud est, bien entendu, toujours préférable car elle favorise l'authenticité des réponses.

Le dépouillement des questionnaires permet d'établir la matrice des choix et des attentes qui facilite le calcul des « indices ».

Ces indices, qui renvoient aux deux niveaux de l'analyse, sont soit des scores soit des rapports entre scores. Nous nous contenterons de définir ceux que nous avons utilisés :

— l'indice de popularité ou de statut s'établit par cumul des choix reçus. La comparaison des scores autorise un classement des sujets : surchoisis ou « stars », peloton des « average citizen », négligés, isolés ou exclus.

— l'indice de popularité perçue s'obtient par sommation des attentes émises.

Ces deux indices permettent de comparer réalité et perception. La présentation sociogrammique permet une visualisation de la structure socio-affective du groupe grâce à un code graphique à base d'atomes et de vecteurs polarisés : Chaque sujet occupe sur la cible une place déterminée par son statut et l'intensité des interactions auxquelles il est associé. Généralement, pour la clarté du schéma, on se borne à retenir les choix réciproques.

Le plan d'observation

Le village où cette enquête s'est déroulée (Ngodilème-Sobmak à Ngohé) était trop important pour que la totalité des adultes puissent y participer. Nous avons donc dû procéder à une sélection pour parvenir à la constitution d'un groupe-échantillon représentatif des différents sous-groupes mais ne devant pas dépasser quarante sujets, de manière à ce que l'information restât traitable manuellement.

Cette sélection s'opéra sur la base des principes suivants :

- les sujets devaient « se connaître » ;
- ils devaient être du même sexe et bénéficier d'un statut familial identique (afin de tenter de stabiliser au mieux les plus importantes parmi les variables « parasites ») ;
- les options religieuses et les différents statuts sociaux devaient être également représentés.

Ayant décidé de ne retenir comme sujets éventuels que les chefs d'unité, individus d'âge égal et de par leurs fonctions d'autorité se connaissant bien, nous nous sommes appuyés sur un recensement pratiqué quelques mois plus tôt, qui nous fournit la répartition des chefs d'unité selon leur appartenance religieuse et leur statut :

	Catholiques	Musulmans	Animistes	Total
Chefs de Terre (1)	5	6	1	12
Paysans	17	71	7	95
Artisans (2)	0	7	2	9
Griots (3)	0	5	3	8
TOTAL	22	89	13	124

On note que dans ce tableau, tous les possibles déterminés par le croisement des deux variables ne sont pas représentés :

Il n'y a ni artisans ni griots catholiques.

Nous partîmes donc pour construire l'échantillon de la catégorie la moins représentée, après avoir éliminé les chefs de carré recensés comme « animistes », cette

catégorie nous ayant semblé bien incertaine en l'absence de tout critère d'appartenance exclusif.

Nous devons finalement aboutir au groupe suivant :

	Catholiques	Musulmans	Total
Chefs de terre	5	5	10
Paysans	5	5	10
Griots	—	5	5
Artisans	—	5	5
TOTAL	10	20	30

L'absence de catholiques parmi les gens de caste faisait problème dans la perspective d'un traitement des résultats selon les options religieuses. Faute d'autre solution nous décidâmes de pondérer doublement les scores des sujets catholiques (1^o traitement) et ceux des griots et artisans (2^o traitement).

Les choix et les attentes que nous avons demandés aux villageois d'exprimer, s'ils restent platoniques (épreuve à froid) évoquent cependant des situations suffisamment proches de leurs préoccupations pour susciter leur intérêt ludique.

La première question posée à chacun d'eux fut de désigner dans la liste présentée, trois compagnons pour former une équipe décidée à quitter le village et à s'installer dans les terres neuves.

Attachés à leurs terroirs, les Serer migrent peu et les communautés pionnières sénégalaises sont surtout composées de Wolof ; néanmoins il n'en est aucun parmi ceux que nous avons interrogés qui n'ait un jour songé à fonder une nouvelle unité dans les zones orientales encore en friches.

La pression démographique particulièrement forte dans cette région fait de Ngohé-Mbayar un important foyer de dispersion.

Le caractère « total » de ce critère (puisque'il ne s'agissait pas moins que de reconstruire une communauté) nous laissait espérer que la structure qui émergerait de l'épreuve serrerait de près la réalité relationnelle.

On notera qu'il s'agit d'une épreuve en choix fixe. Sans doute l'expansivité des sujets s'en trouva-t-elle dans bien des cas entravée ou leur discrétion forcée mais cette consigne contribua grandement à simplifier le traitement des résultats par la standardisation qu'elle apportait.

Dans un second questionnaire, aussi bien accueilli que le premier, nous demandâmes de former une délégation chargée de représenter le village auprès des instances administratives locales.

Les Sénégalais sont accoutumés au principe des élections y compris au niveau villageois puisque chaque communauté se donne un conseil élu par les doyens d'unités résidentielles et formé des notables.

Le but poursuivi en proposant un tel thème au suffrage de nos agriculteurs était de saisir, au travers des options exprimées, le leadership potentiel à l'intérieur du groupe.

Ces deux épreuves furent complétées par un questionnaire portant sur les attentes de choix, puis nous conclûmes en incitant les sujets à motiver leurs suffrages.

Au terme de la seconde épreuve nous demandâmes de plus aux sujets de préciser s'ils désiraient faire partie de la délégation à former.

Les consignes

1^{er} critère : « Vous savez qu'à Ngohé, il ne reste presque plus de terres à cultiver et que les jeunes et parfois les moins jeunes doivent partir chercher de la place dans l'Est, là où le sol n'est encore à personne.

« Admettons que le gouvernement veuille vous aider à fonder un village en vous prêtant de l'argent pour acheter les semoirs et les semences, mais à la condition que vous partiez en groupe.

Dans la liste des chefs de concession que je vais vous présenter je vous demande d'en choisir trois ; ce sont les trois compagnons avec lesquels vous souhaiteriez partir et fonder une nouvelle communauté.

Comme pour toutes les questions que je vous ai déjà posées, je garderai pour moi ce que vous me direz et votre nom ne sera jamais cité... »

« Maintenant, je voudrais que vous m'indiquiez le nom de ceux par qui vous pensez avoir été choisi ; je vous en demande trois. »

2^e critère : « Admettons maintenant que tous les chefs de carré portés sur ma liste doivent élire ceux d'entre eux qui iront représenter le village auprès du chef d'arrondissement. Je vous demanderai de me donner trois noms, les noms de ceux que vous jugez les plus aptes à ces fonctions, à l'exclusion du votre... »

« Pouvez-vous maintenant me dire si vous souhaitez faire vous-même partie de cette délégation ? »

L'épreuve subsidiaire était destinée à dégager les motivations des suffrages. Elle prit la forme d'entretiens libres sur ce thème.

Ces entretiens avaient lieu le plus souvent au domicile des sujets, en tête à tête.

Nous utilisions, lorsque nécessaire, un interprète choisi parmi nos informateurs et familier des sujets.

Les comparaisons entre scores indiciaires ont été soumises au test F de Snédécor.

Les courbes de distribution s'écartant peu du type gaussien, nous avons accepté l'hypothèse de normalité après nous être assuré de l'homogénéité des variances intra-groupes au moyen du test de Bartlett.

LA FORMATION D'UN GROUPE PIONNIER

La distribution des choix et des attentes selon l'appartenance religieuse

	C	M	
C	16	44	60
M	12	48	60
	28	92	120
	Choix reçus		

} Choix émis

Sur un total de 120 choix exprimés (40 × 3), 92 soit 77 % sont reçus par des sujets musulmans (complémentairement 28 soit 23 % par des sujets catholiques). La disparité observée est statistiquement valide.

Les 4 premiers sujets dans la hiérarchie des choix sont des musulmans. Les musulmans sont donc nettement plus « populaires » que les catholiques à cette première épreuve.

Si l'on examine la destination des choix émis dans chacun des deux sous-groupes on observe que les catholiques sont plus généreux à l'égard des musulmans qu'à l'égard de leurs pairs : 3/10 seulement des suffrages exprimés par les catholiques vont à leurs pairs.

Chez les musulmans, au contraire la tendance « homophile » l'emporte, 8/10 des choix émis sont destinés à leurs pairs.

	C	M		
C	41	19	60	}
M	21	39	60	
	62 58		120	
	Attentes reçues			

En tant qu'électeurs les catholiques sont, avec 62 attentes reçues, aussi fréquemment pressentis que les musulmans (58 attentes reçues). La répartition des attentes quant à leur origine montre que, dans les deux cas, les « endoattentes » dominent (41/60 pour les catholiques, 39/60 pour les musulmans).

Si l'on confronte la matrice des choix et celle des attentes, on note que les catholiques ont sous-estimé leur popularité chez les musulmans (21 choix attendus, 28 choix reçus) mais l'ont surestimée chez leurs pairs (41 choix attendus, 16 choix reçus) (cf. fig. 7 A).

Chez les musulmans, la distorsion perceptive est caractérisée par une sous-estimation des endochoix aussi bien que des exochoix (cf. fig. 7 B).

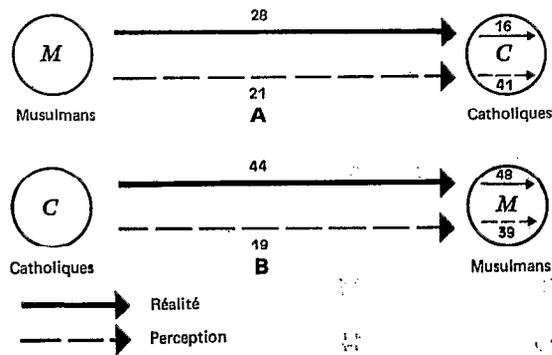


FIG. 7

**La distribution des choix et des attentes
selon les statuts sociaux**

	CT	P	G	A	
CT	4	10	6	10	30
P	6	12	5	7	30
G	6	14	0	10	30
A	8	12	0	10	30
	24	48	11	37	120

Choix reçus

} Choix émis

Les paysans sont les plus populaires avec 48 choix reçus, soit 40 % des suffrages exprimés. Viennent ensuite les artisans (37 suffrages soit 31 %), les chefs de terre (24 suffrages soit 20 %) enfin les griots (11 suffrages soit 9 %).

On notera que, du point de vue des émissions, ce déséquilibre fréquentiel est très prononcé chez les chefs de terre, l'écart entre les fréquences extrêmes s'élevant à 16 ; il est de 7 chez les paysans, de 8 chez les griots, de 4 chez les artisans.

Les écarts sont moins importants, bien que toujours élevés, au niveau des réceptions (respectivement 4, 8, 6, 3).

Les paysans se tournent d'abord vers leurs pairs auxquels ils adressent les 4/10 de leurs choix. Les suffrages restant sont partagés d'une manière presque égale entre les artisans (3/10), les chefs de terre (2/10), les griots (1,6/10).

Les artisans refusent leurs voix aux griots, pourtant gens de caste comme eux ; ils se tournent en premier lieu vers les paysans (4/10 des choix exprimés), vers leurs pairs (3,3/10) et vers les chefs de terre (2,6/10).

Ces derniers n'adressent à leurs pairs qu'un faible nombre de choix (1,3/10), leur préférant d'une manière égale les paysans et les artisans (3,3/10). Les griots recueillent assez peu fréquemment leurs suffrages (2/10).

Les griots font appel massivement aux paysans (6/10 de leurs suffrages), puis se tournent vers les artisans (3,3/10) et les chefs de terre (2/10). Ils ne choisissent jamais leurs pairs.

	CT	P	G	A	
CT	5	8	10	7	30
P	8	8	10	4	30
G	7	6	8	9	30
A	10	16	4	0	30
	10	38	32	20	120

Attentes reçues

} Attentes émises

On notera que la matrice des attentes est plus équilibrée que celle des choix, les fréquences extrêmes présentant des écarts moins amples par rapport à la moyenne.

La catégorie sociale qui reçoit le plus grand nombre d'attentes est celle des paysans (38 attentes soit 32 %), suivie par celle des griots (32 soit 27 %), des chefs de terre (30 soit 25 %) enfin des artisans, peu sollicités, (20 soit 16 %).

Les chefs de terre s'attendent à ce que la majorité des suffrages qu'ils recevront vienne des griots (3,3/10 des attentes), ils comptent ensuite sur les voix des paysans (2,6/10), des artisans (2,3/10) et enfin seulement sur celles de leurs pairs (1,6/10).

La distribution des scores est relativement étalée.

Les paysans, comme les chefs de terre, s'estiment populaires parmi les griots auxquels ils destinent 3,3/10 de leurs attentes. Ils font autant confiance à leurs pairs qu'aux chefs de terre (2,6/10) et attendent peu de suffrages des artisans (1,3/10).

Les griots présentent la distribution des scores d'attentes la plus groupée : 3/10 de leurs attentes vont aux artisans, 2,6/10 à leurs pairs, 2,3/10 aux chefs de terre, et 2/10 aux paysans.

Quant aux artisans, ils n'attendent rien des leurs, mais, par contre, pensent jouir d'une grande popularité parmi les paysans (5,3/10 des attentes) ; c'est là le score d'attentes le plus élevé qui concerne les paysans. Les attentes dirigées vers les chefs de terre sont néanmoins assez nombreuses (3,3/10) ; celles à l'intention des griots bien faibles (1,3/10).

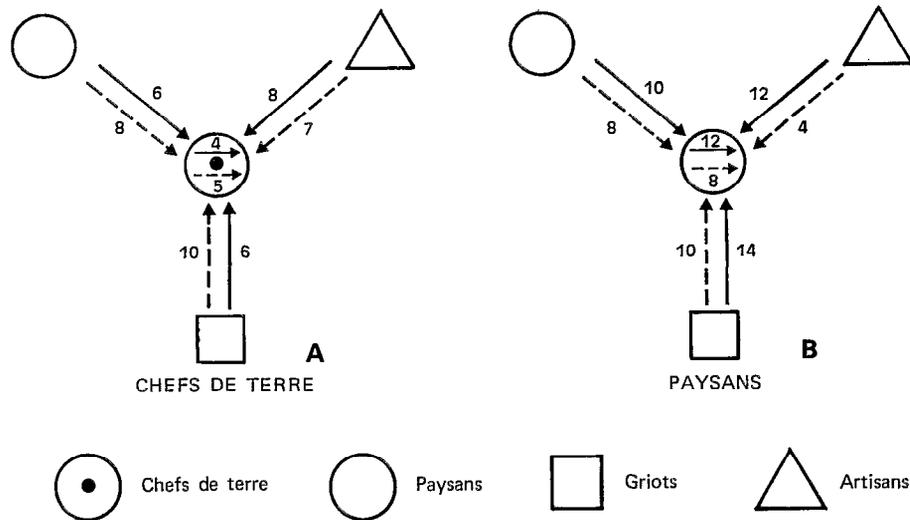


FIG. 8 A et B

La comparaison entre scores d'attentes et scores de choix livre quelques rapports intéressants :

Les chefs de terre ont bien conscience de la faiblesse de leur tendance homophile et de leur popularité chez les artisans mais seraient portés à la surestimer chez les paysans et surtout chez les griots (cf. fig. 8 A).

Les paysans paraissent sousestimer la popularité dont ils jouissent dans le groupe ; cette sous-estimation est légère lorsqu'il s'agit des chefs de terre, plus prononcée lorsque les griots et artisans sont concernés (cf. fig. 8 B).

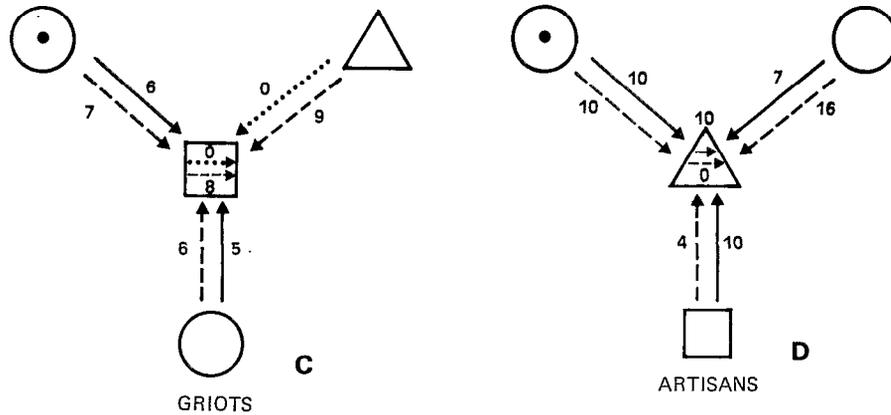


FIG. 8 C et D

Les griots, quant à eux, perçoivent bien leur statut parmi les chefs de terre, et les paysans, mais se leurrent totalement dans leurs pronostics de popularité parmi les artisans. Ils ne sont jamais choisis alors qu'ils s'attendent à l'être fréquemment. Par ailleurs leurs espoirs homophiles sont totalement déçus (cf. fig. 8 C).

Les pronostics établis par les artisans, s'ils sont vérifiés dans le cas où ils concernent les chefs de terre (chez lesquels ils jouissent d'une certaine popularité), se révèlent erronés lorsqu'il s'agit des paysans, des griots et même de leurs pairs. Ils surestiment l'expansivité des paysans à leur égard (chez lesquels ils sont moyennement populaires) et sous-estiment fortement celle des griots et surtout celle de leurs pairs qui les surprend totalement (aucun choix attendu mais 10 choix reçus) (cf. fig. 8 D).

Le sociogramme des choix réciproques

Pour la clarté du schéma, nous avons situé dans l'hémicercle droit les sujets musulmans et dans l'hémicercle gauche les sujets catholiques (cf. fig. 9).

La cible se trouve divisée en couronnes concentriques. La position du sujet est déterminée par le nombre de choix dont il bénéficie, l'auréole marginale est réservée aux sujets peu populaires (0 à 3 choix reçus), la surface centrale est réservée aux surchoisis (plus de 6 choix reçus), les deux anneaux intermédiaires aux sujets recevant de 4 à 5 choix et de 5 à 6 choix.

La catégorie sociale à laquelle appartient chaque sujet est symbolisée par un signe géométrique : anneau pour les chefs de terre, cercle pour les paysans, carré pour les griots, triangle pour les artisans.

La relation de choix mutuels entre deux sujets est symbolisée par un trait reliant les deux « atomes », ce vecteur est doublé lorsque le choix est dit « fort » (choix assorti d'une attente mutuelle).

À deux exceptions (cas du n° 7 et du n° 16), les sujets réunis dans une option réciproque sont de religion musulmane. Ce sont, le plus fréquemment, des paysans et des artisans.

La cible, dans laquelle on dénombre 4 paires « faibles » et 2 paires « fortes », s'organise autour de 4 paysans musulmans surchoisis, intégrés dans une chaîne, où le sujet 12 joue le rôle de « super-star ».

Tous les sujets catholiques, quelque soit leur statut social se situent à la périphérie de la cible, dans l'auréole affectée aux « peu choisis » ou « isolés ».

On ne relève aucun choix réciproque entre catholiques et 2 d'entre eux seulement entretiennent des relations de choix mutuels avec des musulmans.

Les paysans se choisissent surtout entre eux mais sont néanmoins liés à 1 chef de terre (N° 2) et à 3 griots (N°s 21, 23, 24) et le sujet N° 23 forme une paire forte avec le paysan N° 14. Le N° 12 est associé au N° 27 (artisan).

Les chefs de terre, en position de satellites, parviennent à former une paire homophile et l'un d'eux noue une relation « forte » avec un paysan (N°s 2 et 13). Le N° 4 choisit le N° 23 (griot) et le N° 29 (artisan).

Les griots (N°s 21, 23, 24) s'associent aux paysans N°s 12 et 16. Le N° 23 en relation « forte » avec le paysan N° 14 est aussi lié au N° 4 (chef de terre).

Les artisans ne sont que 2 à participer au réseau des options mutuelles ; il s'agit du N° 27 lié au N° 12 (paysan) et du N° 29 lié au N° 4 (chef de terre).

A noter l'existence d'une triade hétérogène associant 23 (griot), 29 (artisan) et 4 (chef de terre).

Il existe aussi un embryon de structure caténaire centrée sur 23 (griot), qui malgré son statut social est lié à 4 et à 14.

La structure qui se dégage de l'ensemble des choix mutuels surprend par sa pauvreté puisque 13 sujets seulement y trouvent place.

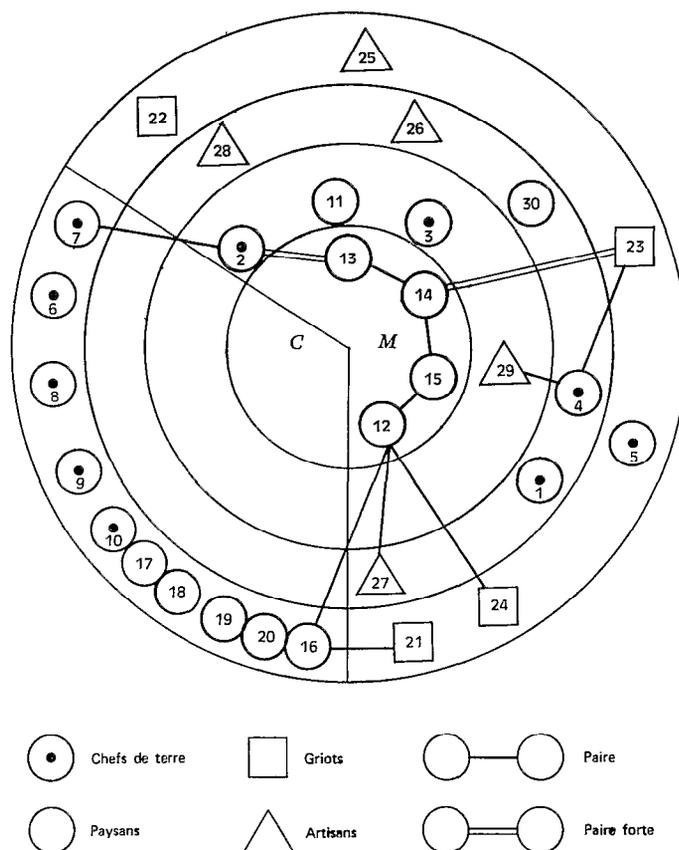


FIG. 9

Les motivations de choix

On peut, *a priori*, discerner deux ordres factoriels dans les motivations de choix :

- ordre affectif : X choisit Y en raison d'affinités interpersonnelles.
- ordre fonctionnel : X choisit Y parce qu'il présente les aptitudes requises par le critère proposé.

Ces deux ordres factoriels sont complémentaires et les choix exprimés présentent une saturation plus ou moins accusée dans chacun d'eux.

Notre problématique nous a conduit à favoriser, par la nature du critère, l'intervention de motivations relevant du second ordre et à en dégager le contenu.

On note en effet que les sujets font fréquemment appel, pour justifier leurs réponses, à des faisceaux d'attributs de groupe à caractère stéréotypé, associés aux catégories religieuses et statutaires et diversement valorisés dans la conjoncture d'un départ pour les terres neuves :

Ainsi le N° 11 (musulman) qui choisit le N° 1 (musulman aussi) ; *« C'est mon ami, il est musulman comme moi ; c'est un mouride. Les mourides sont très forts lorsqu'il s'agit de choisir de bonne terres ; ils connaissent beaucoup de monde, comme les marabouts et les chefs de village, qui sont mourides eux aussi. Ce sont eux qui nous donnent ou nous indiquent les terres que nous pourrions cultiver... »*

Les mourides aiment parler ; ils sont déjà allés là-bas, ils ont des amis ; ils savent se faire inviter et trouver ce qui est indispensable pour vivre, ils peuvent se faire prêter de l'argent...

Les catholiques voyagent eux aussi mais pas pour chercher des terres... Ils préfèrent rester dans leur village, ils n'ont pas l'habitude ; ils ne sont jamais allés là-bas, ils ne connaissent personne. »

Le sujet N° 16 (catholique) qui choisit le N° 12 (musulman) :

« Nous les catholiques, on n'aime pas bouger, peut-être parce qu'on ne connaît personne... »

« Lorsqu'on part s'installer dans les terres neuves, il faut partir en groupe, avec des jeunes qui sont en bonne santé et qui sont malins, mais les catholiques sont tous des vieux qui n'ont pas de relations. »

Dans les terres neuves il n'y a presque pas de catholiques et puis d'ailleurs si les musulmans partent, il y aura assez de place pour nous. »

N° 14 (musulman) qui choisit N° 13 (musulman aussi) :

« Je serai d'accord pour partir avec des musulmans, si ce sont mes amis... c'est ce que j'ai indiqué sur la feuille... Les mourides sont trop (très) dégourdis, ils s'arrangent tout de suite avec tout le monde et ils connaissent les Maures qui prêtent de l'argent. »

Pour aller dans les terres neuves, il faut bien connaître les marabouts, savoir parler et écrire français, c'est bien pour la ville, là-bas ça ne sert plus à rien ; ce qu'il faut, ce sont des paysans courageux, travailleurs, avec beaucoup de relations. »

Lorsqu'on connaît un marabout, on va le voir tout de suite, en arrivant ; on couche chez lui, on mange chez lui, il ne peut pas refuser. »

Le marabout va voir le chef de village, il cherche des terres pour nous, ils nous donne les meilleures. »

Le sujet N° 18 (catholique) qui choisit N° 13 (musulman) :

« Dans les terres neuves, il y a surtout des wolofs qui sont tous musulmans, alors il vaut mieux être soi-même musulman... »

... Le Sérér musulman est très près du wolof. Les wolofs sont courageux, ils s'entraident parce qu'ils sont musulmans ; si tu es fatigué, malade, ou bien si tu n'a pas d'argent ou pas de temps, on t'aide à construire ta case, à débrousser, à récolter... c'est bien comme ça, autrement ce serait très dur de vivre tout seul... »

« ... Les marabouts sont très forts, ils font des choses surnaturelles parfois, auprès d'eux on travaille bien... »

Par exemple, j'en connais un qui fait tomber la pluie et pousser les graines ; un autre écarte les oiseaux.

C'est la même chose pour les dettes et les prix. Le marabout s'arrange avec le gouvernement et il paie l'arachide plus cher. Ce n'est pas la même chose avec les catholiques ; c'est ce qu'on m'a dit ».

Si donc la participation des musulmans est tant appréciée dans la formation d'un groupe pionnier, c'est surtout en raison des « aptitudes à la migration » qu'on leur prête.

Les communautés pionnières, nous l'avons souligné plus haut, sont surtout composées de wolof, lesquels sont en grande majorité musulmans.

On attribue donc aux Serers musulmans les qualités propres aux Wolof : mobilité résidentielle, moindre attachement au terrain, aptitude à nouer rapidement contact avec des corréligionnaires qui leur procurent tout au long du chemin et sur place appuis et relations efficaces.

Leur habileté supposée dans les travaux des champs et la présence parmi eux d'individus doués de pouvoir thaumaturge leur ouvre les voies de la réussite matérielle comme du salut spirituel.

Le statut social traditionnel est aussi pris en compte dans la destination des choix :

N° 2 *« Les forgerons et les cordonniers fabriquent sur place des objets que nous ne pouvons pas acheter, parce qu'on n'en trouvera pas et parce que nous serons éloignés des villes... Ils travaillent alors que le griot mendie... il ne mendie pas, d'accord, mais c'est comme s'il mendiait... »*

N° 9 : *« Il faut des forgerons pour confectionner les houes et des cordonniers pour coudre les caoutchoucs qui servent à tirer l'eau du puits, pour fabriquer des souliers, pour réparer la poulie du puits et aussi la charrette. »*

N° 15 : *« Les artisans sont des gens utiles, ils ont leur place dans un village, puisqu'ils forgent nos outils, tissent nos vêtements, nous font des souliers... Ils doivent venir avec nous, nous leur donnerons des terres ».*

N° 20 : *« Les chefs de terre ne jouent presque plus de rôle maintenant dans nos villages, mais ce sont les enfants de ceux qui les ont fondés, c'est pourquoi nous les respectons... Si nous partons pour fonder un village, ils n'auront rien à y faire sauf s'ils veulent travailler comme nous... Dans ce cas, nous les accepterons comme tous ceux qui se présenteront avec le désir d'être travailleurs et honnêtes. »*

N° 13 : *« Dans un village neuf on abandonne les anciennes habitudes, on ne tient plus compte des traditions et des coutumes, chacun sera jugé sur son travail et seulement sur son travail. Ceux qui ne seront pas paysans seront acceptés mais seront considérés comme n'importe quel paysan... je dis ça pour les chefs de terre et les griots ; pour les artisans il suffira qu'ils connaissent bien leur métier ».*

Ces extraits d'entretiens appellent quelques commentaires : les sujets interrogés, s'ils justifient d'abord leurs choix en termes d'affinités interpersonnelles et d'aptitudes, en viennent très vite et spontanément à porter un jugement sur les diverses catégories sociales représentées.

Ces jugements reposent pour l'essentiel sur des critères d'efficacité : l'artisan (forgeron ou cordonnier) est perçu comme un spécialiste doté d'un certain savoir technique dont il est souhaitable de tirer profit alors que le griot (bien que souvent aussi tisserand) est rejeté parce que considéré comme inutile.

Il n'est que très rarement fait référence aux structures sociales pour justifier le rejet d'un sujet appartenant à une caste.

Il apparaît donc que sollicités dans leur spontanéité démiurgique et confrontés à une situation non contraignante, nos cultivateurs serer y affirment résolument leur volonté de faire table rase du passé, d'abandonner les modèles traditionnels d'attitudes au profit d'un ordre social fondé sur les seules ressources individuelles.

LA FORMATION D'UNE DELEGATION VILLAGEOISE

La distribution des choix et des attentes selon l'appartenance religieuse

Avant de questionner nos sujets sur leurs préférences, nous leur avons demandé d'indiquer s'ils désiraient appartenir à la délégation que nous leur propositions de constituer.

	Oui	Non	
Catholiques	14	6	20
Musulmans	7	13	20
	21	19	40

On constate que la moitié des sujets sont candidats. La tendance affirmative est nettement plus marquée chez les catholiques (7/10) que chez les musulmans (3,5/10).

	C	M	
C	58	2	60
M	46	14	60
	16	16	120

Choix reçus

} Choix émis

87 % des suffrages se portent sur les sujets catholiques, grand vainqueurs de cette seconde épreuve. La disparité observée est statistiquement valide.

Les catholiques choisissent presque exclusivement leurs pairs et les musulmans adressent la majorité de leurs choix aux catholiques (8,6/10 des choix émis par ce groupe).

	C	M	
C	38	22	60
M	18	42	60
	56	64	120

Attentes reçues

} Attentes émises

Les attentes dans cette seconde épreuve sont, comme dans la première, plus modérées que ne le sont les choix.

La tendance à l'homophilie est, au niveau des attentes, identique chez catholiques et musulmans.

La comparaison entre la ventilation des choix et celle des attentes ne fait que préciser l'évidence : les catholiques ont sous-estimé leur popularité chez les musulmans alors que ces derniers l'ont surestimée chez les catholiques.

Les catholiques ont sous-estimé l'homophilie et les musulmans l'ont grandement surestimée (cf. fig. 10 A et B).

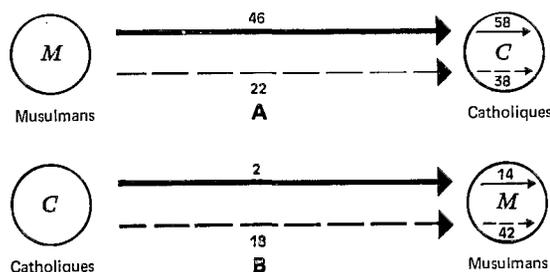


FIG. 10

La destination des choix et des attentes selon les statuts sociaux

	Oui	Non	
CT	8	2	10
P	7	3	10
G	3	7	10
A	3	7	10
	21	19	

En majorité, les chefs de terre et les paysans s'estiment représentatifs ; inversement, la plupart des gens de caste ne désirent pas faire partie de cette délégation.

	CT	P	G	A	
CT	6	8	2	14	} Choix émis
P	17	9	2	2	
G	2	11	2	15	
A	4	9	0	17	
	29	37	6	48	Choix reçus

Les artisans, qui s'estiment peu représentatifs, sont de loin les plus choisis puisqu'ils reçoivent 40 % des suffrages ; viennent ensuite les paysans (30 % des suffrages), les chefs de terre (24 %) et les griots (5 %).

Les artisans reçoivent de nombreux choix des chefs de terre, des griots et de leurs pairs (forte homophilie), mais très peu des paysans.

Les paysans reçoivent des différentes catégories un nombre de choix à peu près égal (la fraction la plus importante provient des griots).

Les chefs de terre doivent surtout leurs suffrages aux paysans puis à leurs pairs. Ils sont peu souvent choisis par les gens de caste.

	CT	P	G	A	
CT	10	12	4	4	} Attentes émises
P	9	8	7	6	
G	7	6	10	7	
A	20	8	0	2	
	46	34	21	19	120

Attentes reçues

Les griots ne reçoivent aucun choix des artisans et très peu de voix des autres catégories y compris de la leur.

Le volume des attentes exprimées par les chefs de terre varie fortement selon le statut des destinataires (élevé pour les paysans et leurs pairs, faible pour les gens de caste).

Les chefs de terre surestiment assez fortement l'homophilie, sous-estiment leur popularité chez les paysans mais perçoivent bien leur statut parmi les gens de caste (cf. fig. 11 A).

Les paysans expriment à peu près le même nombre d'attentes à l'intention des différents sous-groupes. Ils ont bien perçu les tendances homophiles et leur popularité chez les chefs de terre mais la sous-estiment chez les gens de caste (cf. fig. 11 B).

Les griots présentent un relatif équilibre des attentes mais leurs prévisions sont dans tous les cas erronées :

Ils surestiment très fortement leur popularité dans toutes les catégories, y compris la leur (cf. fig. 11 C).

Les artisans accusent un déséquilibre dans les scores d'attentes : ils se prévoyaient populaires chez les chefs de terre, ils n'attendaient que peu de choix venant de leur groupe et aucun venant des griots.

Ce faisant, ils ont sous-estimé leur popularité chez leurs pairs et les griots et l'ont surestimée chez les chefs de terre et les paysans (cf. fig. 11 D).

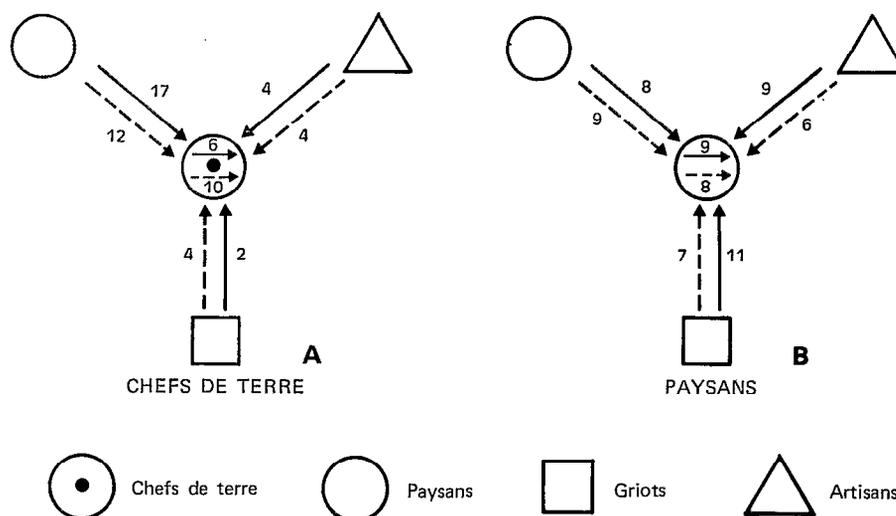


FIG. 11 (A. B.)

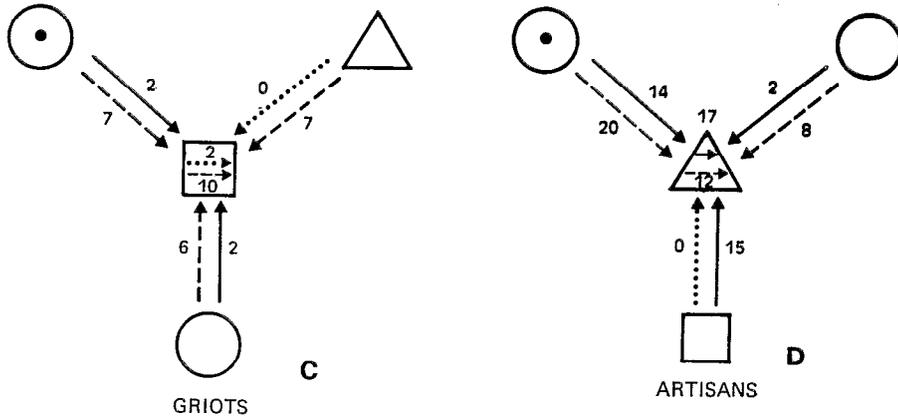


FIG. 11 (C. D.)

Le sociogramme des choix réciproques (cf. fig. 12)

Il apparaît particulièrement pauvre. On note que les musulmans quel que soit leur statut social se trouvent cette fois-ci dans les zones périphériques de la cible; les plus proches du centre sont les 5 artisans (N^{os} 26, 27, 28, 29, 30).

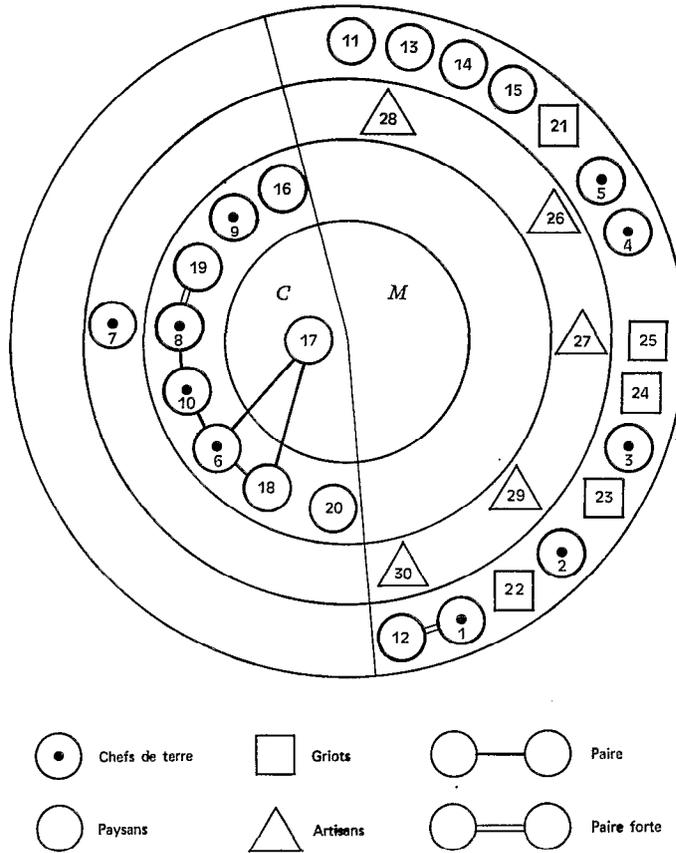


FIG. 12

Un seul choix réciproque anime la portion musulmane du cadran : paire forte formée du N° 1 (chef de terre musulman) et du N° 12 (paysan musulman). Les deux sujets qu'elle unit sont très marginaux.

Le réseau est du type « en chariot », centré sur le N° 17 (paysan catholique), seule « star » à cette seconde épreuve. La chaîne comprend cinq maillons dont l'un est fort, associant un chef de terre (N° 8) à un paysan (N° 19).

On remarque que l'un des trois chefs de terre (N° 10) n'a d'autres relations qu'homophiles.

La triade de tête associe 2 paysans (N°s 17 et 18) à 1 chef de terre (N° 6).

Les motivations de choix

Le contenu des entretiens révèle que les catholiques doivent leur popularité à la formation de base francophone qu'ils ont pu acquérir en fréquentant les écoles des Missions ; ils sont de ce fait considérés comme plus aptes à entrer en rapport avec l'administration locale :

Le N° 2 (chef de terre musulman qui choisit les N°s 19 et 16, paysans catholiques) : *« Les catholiques savent parler en français avec le commandant (chef d'arrondissement), ils savent aussi parfois lire et peuvent donc comprendre les lettres qu'on nous envoie ; c'est pour cela qu'ils doivent faire partie du tribunal (conseil villageois)... Ils connaissent bien les manières de la ville ; pour discuter, ils savent où est la loi ».*

Le N° 18 (paysan catholique) qui choisit les N°s 17 et 19 (paysans catholiques) : *« Je suis catholique, c'est pour cela que j'ai choisi un catholique, c'est aussi parce qu'il parle français... Ce sera plus facile avec lui, il pourra aller voir l'adjoint technique qui est un Toubab (européen) et lui expliquera notre cas. »*

Le N° 30 (artisan musulman qui choisit le N° 16, paysan catholique) : *« Pour représenter le village, il faut être malin, intelligent mais aussi instruit ; savoir se présenter aux autorités, en imposer, être en mesure de discuter avec elles. Les catholiques me semblent mieux faits pour ça à cause de leur éducation, mais certains musulmans pourront tout aussi bien nous représenter. Je pense quand même qu'il vaut mieux choisir des catholiques ».*

Le N° 24 (griot musulman qui choisit le N° 17, paysan catholique) : *« Je préfère prendre un catholique, sauf s'il est mal considéré... Pour nous représenter, l'important c'est d'avoir de l'influence, soit parce qu'on est connu pour être honnête ou donner de bons avis, soit parce qu'on arrive à discuter facilement avec nous... Quand vous êtes allé à l'école, vous êtes mieux préparé à ce travail. Pouvoir s'exprimer en français, ça c'est bon ; savoir écrire c'est encore meilleur ».*

« Nous sommes contents de ceux qui nous représentent, il y a des catholiques et des musulmans, mais surtout des catholiques ; le président (du conseil villageois) est musulman, il ne parle pas français mais est respecté par le commandant ; mais son secrétaire, qui l'accompagne, lui est catholique et parle français ; il peut ainsi noter ce qui se dit et tenir des comptes. Nous avons un bon conseil, pas de raison de le changer ».

Les griots sont de nouveau rejetés parce que la position qu'ils occupent et les fonctions qu'ils exercent les rendent peu représentatifs :

Le N° 15 (paysan musulman) : *« Un griot ne peut pas faire partie d'une délégation, le griot ne peut représenter que les griots ».*

Le N° 4 (chef de terre musulman) : « *Les griots ne sont ni vraiment sérier, ni vraiment agriculteurs. Nous en avions besoin lorsqu'il y avait un roi, ils faisaient partie de sa cour et nous distraient, maintenant nous n'en avons presque plus besoin parce qu'il n'est plus nécessaire que nous connaissions l'origine de nos ancêtres ou de notre village. Ils disparaîtront bientôt et deviendront de simples paysans.* »

Le N° 19 (paysan catholique) : « *Les affaires du village sont des choses sérieuses que l'on ne confie pas à un griot qui sert à notre amusement ; quelle impression cela ferait ? Qui le croirait ? Non, nous n'élirons pas de griot pour nous représenter.* »

Les artisans, bien que gens de caste, sont parmi les plus populaires, sans qu'aucun d'eux ne fasse partie du conseil villageois existant.

Ils sont estimés parce qu'utiles et discrets. Le N° 13 (paysan musulman) : « *Nous n'avons rien contre eux, nous leur confions nos problèmes et le fait que nous les payons pour leur travail ne nous empêche pas de les choisir. Ce sont de bons cultivateurs ; on pourrait les inclure dans la délégation. Jusqu'ici nous ne l'avons pas fait mais ce ne serait pas mauvais.* »

Le N° 15 (paysan musulman) : « *Ils sont honnêtes et travailleurs, souvent indispensables. Ils connaissent les problèmes du village et nous leur demandons souvent conseil. Ce sont des villageois comme les autres sauf en ce qui concerne leur famille car ils ne se marient qu'entre eux, mais cette coutume va, je crois, disparaître ; c'est ce qu'on nous a dit.* »

Le N° 7 (chef de terre catholique) : « *Les artisans sont sérieux, ils suivent les consignes qu'on leur donne, ils ne bavardent pas... pourquoi ne pas les choisir, ils nous sont utiles, sans eux nous devrions faire réparer nos outils en ville, ils font partie du village même s'ils prennent leur épouses dans leur caste.* »

Le forgeron travaille toujours au milieu des gens qui le regardent en discutant, lui ne discute pas ou peu mais entend ce qui se dit, il est donc au courant de tout puisque l'endroit où il vit est un lieu de réunion. »

FLUCTUATIONS ET STABILITES INTERCRITERALES

La confrontation des résultats obtenus aux deux épreuves et en particulier celle des indices de popularité (réelle et perçue) affectés aux différents sous-groupes permet d'opposer des caractéristiques stables aux scores soumis à fluctuations intercritérales, le postulat de base étant que la tendance à fluctuer est d'autant plus marquée que les activités proposées comme critères seront plus précises et plus différentes l'une de l'autre.

En effet telle caractéristique ou faisceau de caractéristiques hautement appréciées lorsqu'il s'agit, par exemple, de former une équipe sportive, pourront n'être que faiblement requises ou même affectées d'une valence négative s'il est question de choisir des camarades de chambre.

Un score indiciaire qui apparaît relativement stable peut être considéré comme ne résultant pas de la situation spécifique dans laquelle les choix ont été suscités mais comme l'expression de comportements relationnels ressortissant au substrat socio-culturel.

On peut donc penser que plus un score apparaît stable et plus il reflète la réalité relationnelle profonde.

Les fluctuations

Les indices de popularité varient fortement en fonction du critère et selon l'appartenance religieuse. Alors que les musulmans voient converger sur eux 77 % des choix au premier critère, ils n'en reçoivent plus que 14 % au second (la popularité des catholiques fluctuant en sens inverse).

Cette labileté affecte tout autant les endochoix que les exochoix : l'homophilie, forte au premier critère chez les musulmans est beaucoup plus faible au second. Chez les catholiques, au contraire, l'homophilie apparaît notablement plus élevée au second critère qu'au premier.

On observe la même symétrie dans les variations de l'acuité perceptive : tendance à la surestimation des endochoix et des exochoix chez les catholiques au premier critère, chez les musulmans au second (complémentairement sous-estimation chez les musulmans au premier critère, surestimation au second).

Le traitement comparatif des données en fonction des statuts sociaux traditionnels fait apparaître peu de variations dans l'ordre de popularité (1 pour les plus populaires, 4 pour les moins souvent choisis) :

	CT	P	G	A
1 ^{er} critère	3	1	4	2
2 ^e critère	3	2	4	1

Paysans et artisans voient leur ordre interverti selon le critère : Les uns sont en tête au second critère et les autres au premier.

Quant à l'homophilie, nous retrouvons la même interversion des ordres entre paysans et artisans : les paysans l'emportent au premier critère, les artisans au second.

Pour ce qui est de l'acuité perceptive, elle est, dans la plupart des cas, variable d'un critère à l'autre et apparaît meilleure au premier critère qu'au second. Le cas le plus remarquable est celui des chefs de terre qui surestiment leur popularité chez les paysans au premier critère et la sous-estiment au second et celui des griots qui inversement, s'estiment moins populaires qu'ils ne le sont chez leurs pairs au premier critère et plus populaires au second.

Les constantes

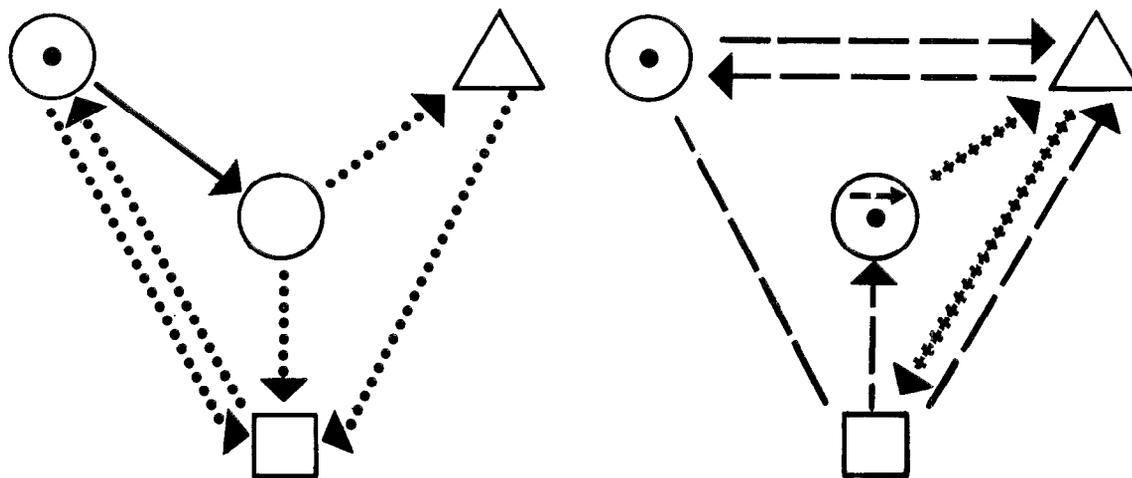
Alors que la distribution des suffrages exprimés selon l'appartenance religieuse des électeurs et des élus met en évidence la variabilité indiciaire, la répartition des scores en fonction des statuts sociaux traditionnels dégage un certain nombre de constantes.

L'examen du sociogramme des choix stables (cf. fig. 13 A) souligne la situation d'isolement dont souffre le sous-groupe des griots qui ne réunit qu'un nombre très faible de suffrages quel que soit le critère suggéré. Les échanges de choix à l'intérieur du sous-groupe lui-même sont rares.

Apparaît aussi le peu d'expansivité des paysans à l'égard des gens de caste en général, contrastant avec la popularité dont les premiers jouissent parmi les chefs de terre.

Au plan des perceptions (cf. fig. 13 B) on relève une abondance de sollicitations provenant des griots, au bénéfice des autres sous-groupes et de leurs pairs ainsi qu'une réciprocité des attentes entre chefs de terre et artisans.

La mise en relation des deux graphiques doublée d'une analyse de l'homogénéité des scores permet de dresser les portraits sociométriques des différents ordres et castes.



A - Sociogramme des choix constants

B - Sociogramme des attentes constantes

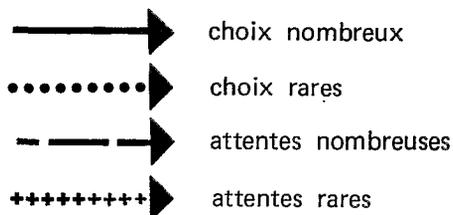


FIG. 13

Les chefs de terre : leur position dans la hiérarchie descendante des choix reçus varie peu ; ils se situent aux deux épreuves, en troisième position.

Ils n'échangent que peu de suffrage avec les griots, ne répondant donc que très rarement aux nombreuses attentes de ces derniers.

Les chefs de terre sont conscients de leur popularité parmi les artisans, lesquels ont l'espoir d'être élus par eux. Espoir fondé puisque ces attentes sont dans la plupart des cas satisfaites.

Cette harmonie entre chefs de terre et artisans apparaît avec d'autant plus de force que les ordres libres, paysans et chefs de terre ne manifestent que de rares affinités : les chefs de terre apportent certes fréquemment leurs suffrages aux paysans mais sans qu'un mouvement de réciprocité puisse être décelé chez ces derniers.

Les paysans : comme nous venons de le noter, ils jouissent d'une certaine popularité parmi les chefs de terre mais ne leur rendent pas leurs suffrages, pas plus qu'ils ne répondent aux attentes des griots, dont ils ne pressentent que rarement les choix en raison d'une sous-estimation généralisée de leur popularité parmi les gens de caste.

Les attentes dans lesquelles se trouvent impliqués des artisans sont donc, elles aussi, rares tout comme les choix qu'ils leur apportent.

Les endoattentes dans le sous-groupe paysan sont le plus souvent fortes mais diversement satisfaites.

Les cas de dyades parfaites (choix réciproques doublés d'attentes mutuelles) liant des paysans à des membres d'autres sous-groupes sont peu fréquents.

Les griots : Ce sont les plus délaissés et les plus déçus en raison de leur prodigalité en attentes. Ils se situent dans les deux cas en dernière place dans l'ordre de popularité. Les scores de choix reçus restent faibles quel que soit le statut des électeurs.

Leur oblativité profite à tous à l'exception toutefois des sujets chefs de terre, dont l'attitude à leur égard est d'ailleurs identique. Cette indifférence teintée d'hostilité, surtout manifeste chez les chefs de terre contraste avec l'entente entre ces derniers et les artisans.

Les griots sont délaissés par les paysans et leurs suffrages ne sont pressentis ni par les leurs ni par les autres sujets.

Ce sous-groupe apparaît donc particulièrement divisé, très marginal car tenu à l'écart du réseau d'affinités entre gens de statut social différent.

Les artisans : ils se choisissent assez peu entre eux et en sont conscients. On observe de fortes attentes exprimées par les chefs de terre et griots à leur intention. Ces attentes sont réciproques et assez fréquemment satisfaites dans le cas des premiers mais non dans celui des seconds.

CONCLUSION

Il serait présomptueux de prétendre épuiser la richesse du tissu de la réalité relationnelle par le truchement d'un plan d'observation aussi fruste.

Malgré la pauvreté des deux sociogrammes et la signification ambiguë de certains résultats, ambiguïté accrue par les multiples entorses à l'orthodoxie sociométrique auxquelles nous a contraint la morphologie du groupe naturel en question, la polarisation des suffrages et l'orientation des attentes sur certains membres de la communauté, indépendamment des thèmes d'activités proposés (choisis à dessein très différents), tranchent avec le caractère labile de certaines autres valeurs de scores et nous conduit à faire l'hypothèse d'une structure relationnelle stable dans laquelle interviennent, à côté de facteurs individuels, des déterminants sociaux.

Les résultats, s'ils sont pour la plupart corroborés par l'analyse éthnosociologique (qui pourrait dans une perspective inverse assurer la validité prédictive de l'épreuve) dans le cas de situations relationnelles d'observation quotidienne, livrent cependant certaines affinités, indifférences et illusions insoupçonnées.

Il n'est pas douteux que la stratification sociale constitue un élément constitutif de la réalité relationnelle.

Le cultivateur Sérér du Baol échappe difficilement au statut qui lui est assigné par naissance et qui conditionne pour une part son mode de relation à autrui.

A l'inverse l'appartenance confessionnelle est une caractéristique acquise ; chrétiens et musulmans sont dotés d'attributs distinctifs, mais qui ne viennent pas altérer ni transformer les attitudes induites par les statuts. Tout au plus les options religieuses confèrent-elles aux individus certaines capacités dont l'appréciation variera selon les situations dans lesquelles ils seront impliqués.

Le sérér adhérent à l'islam, par la destination de ses suffrages et l'orientation de ses attentes, exprime le sentiment qu'il ressent d'appartenir à une confrérie prête à l'accueillir et l'assister efficacement dans les difficultés journalières de la vie paysanne. Les sérér chrétiens ont aussi pleinement conscience de la cohésion propre aux communautés islamiques et du profit qu'ils peuvent en tirer.

Le chrétien est perçu et se perçoit comme sans grand entregent, moins à l'aise dans les rapports sociaux, moins entreprenant mais en raison de l'éducation reçue dans les écoles missionnaires et de la fréquentation des blancs, plus occidentalisé et donc plus à même d'établir le lien entre l'administration et le monde paysan.

Les chefs de terre et artisans entretiennent des relations harmonieuses malgré l'écart des statuts mais sont parmi ceux qui maintiennent les griots dans leur isolement.

Les paysans ne paraissent rechercher le contact avec aucun des autres groupes sociaux en particulier, confiants souvent à tort dans l'attitude de leurs pairs.

Les griots, mal-aimés du groupe, semblent vouloir briser leur isolement par une profusion d'appels à l'intention des autres groupes, au prix d'une rupture avec leurs pairs, expression, en quelque sorte, d'une volonté d'ascension sociale.

Les artisans, réservés, peu confiants en eux-mêmes ne sont pas souvent conscients de l'estime qu'on leur porte.